



Formation PRESENTIEL

LA MISE EN PLACE OU LE RENOUVELLEMENT DU COMITE SOCIAL ET ECONOMIQUE

Objectifs :

A l'issue de ce parcours, vous êtes capable de :

- Savoir organiser les élections professionnelles du comité social et économique (CSE)
- Comprendre le fonctionnement de cette nouvelle instance
- Identifier les missions et prérogatives des élus du CSE

Public concerné :

- Tout directeur, responsable, collaborateur des services RH des **entreprises de moins de 50 salariés**

Pré - requis : pas de prérequis

Positionnement à l'entrée :

- Pas de positionnement à l'entrée. Un questionnaire préformation sera envoyé au stagiaire en même temps que la convocation.

Durée :

- **1 jour (7 heures)**

Calendrier :

- **14 octobre 2021**

Coût de la formation : 400 € HT

Evaluation des acquis :

QCM, cas pratique, Attestation de fin de formation

Mini / Maxi : 3 à 8 participants



Accueil : 03 85 42 18 65

accueil@rhconseil71.com

Site Internet : <https://rhconseil71.com/>

Programme 2021

Intervenant : **Mélissa MEHAH, juriste**

1) Cadre des élections

- Niveau de mise en place du CSE
- Seuils requis
- Décompte des effectifs
- Forme de la représentation du personnel
- Processus électoral

2) Préparation des élections

- Conditions d'électorat et d'éligibilité
- Calendrier des élections
- Listes électorales
- Préparation des candidats
- Organisation matérielle des élections

3) Déroulement des opérations électorales

- Nombre de tours de scrutin
- Dépouillement du scrutin
- Résultat du scrutin

4) Fonctionnement du CSE

- Attributions du CSE
- Crédit d'heures de délégation
- Remplacement des membres du CSE
- Droits et obligations
- Formation du CSE

QUIZZ DE FIN DE FORMATION



Méthodes et moyens pédagogiques



- **Outils et Méthodes** : Présentation et analyse de la réglementation en vigueur, apports méthodologiques, bonnes pratiques et points de vigilances.
- **Moyens pédagogiques** : Approche fondée sur une pédagogie théorique et pratique, concrète basée sur l'analyse de vos pratiques. Une qualité d'écoute et d'analyse pour prendre en compte les besoins de l'entreprise et des stagiaires.
- **Compétences et qualifications du formateur** : **Mélissa MEHAH, juriste en droit social**
- **Accessibilité** : Nos locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.